

Faits&(chiffres)

- Pour la deuxième année consécutive, mise en lumière de la passerelle Masaryk, dans le cadre de la Fête des Lumières 2005, en partenariat avec le Conseil de Quartier Vaise Industrie Rochecardon du 9ème ardt.
- Ouverture de la maison du projet Serin-Gillet en mai 2006.
- Ouverture d'une station Vélo'v au niveau de la passerelle Masaryk en juillet 2006.

AG du Conseil de Quartier Saône : mercredi 5 avril, 20h, SEPR. 2 bis, place Serin

- **Contacts :** Pour toute question ou suggestion sur les travaux et le fonctionnement du conseil de quartier, une adresse mail est disponible : quartiersaone@netcourrier.com
- Une boîte aux lettres est également installée au 2 rue des Entrepôts. Au plaisir de vous lire bientôt.
- Co-président habitant : Luc Arbib. Co-présidente élue : Marie-Françoise Roset.

La poursuite des actions engagées

en (avant)

En 2005, le Conseil a poursuivi ses actions, avec toujours les mêmes objectifs : réduire le déficit d'équipements publics et privés, améliorer les déplacements peu pratiques ou peu sécurisés, et enfin préserver le cadre de vie situé dans un environnement naturel (les « balmes » et la Saône).

1- Berges de Saône : vers des résultats concrets.

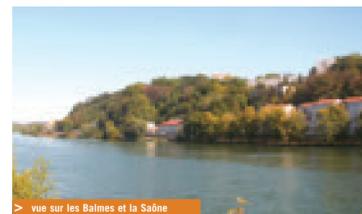
En maintenant des contacts réguliers avec les VNF (Voies Navigables de France), les brigades vertes, et le Grand Lyon, le Conseil de quartier travaille à ce que les berges soient entretenues et aménagées. Objectif atteint : la partie située vers la rue d'Ypres a été terrassée, l'ex-local de pesage détruit. A son emplacement, des travaux de voirie sont en cours pour accueillir mi-2006 la première station Vélo'v du quartier ! Enfin, la suppression d'obstacles pour les piétons est programmée pour 2006 et 2007.

2- Pour des transports en commun renforcés

Lorsque la ligne 90 a été supprimée sur les quais au début 2006, nous avons alerté le Sytral de la diminution de fréquence des bus. De même, la ligne 40, qui relie Neuville sur Saône au Quai de la Pêcherie doit absolument être renforcée, car seule cette ligne relie notre quartier à l'hyper centre de Lyon. La ligne «junior direct» que nous demandions va être mise en place à la rentrée 2006, c'est une satisfaction car elle permettra aux élèves du quartier de rejoindre les collèges et lycées sur le plateau de la Croix-Rousse.

3- Le développement des commerces et des services sur les quais

Face au manque important de commerces et de services, une étude de «marché» devrait être réalisée par la Ville de Lyon et le Grand Lyon en 2006. En attendant, nous avons rencontré l'ordre des pharmaciens, car notre quartier n'a aucune pharmacie : l'ouverture de pharmacies est impossible



> vue sur les Balmes et la Saône

pour des raisons de quotas. Toutefois, le transfert d'une officine dans un autre lieu de la même commune est possible.

Pour attirer des commerces, la construction de petits immeubles le long de l'avenue de Birmingham est pour nous une bonne solution. Dans tous les cas, si des opérations immobilières voient le jour, elles devront prendre en compte le réaménagement de l'avenue de Birmingham prévue dans le cadre du projet du Pont Schuman.

Outre le suivi de ces dossiers, le Conseil de Quartier Saône va désormais travailler sur l'aménagement du parvis de l'église Saint Charles, et va poursuivre ses recherches sur l'histoire du quartier.

Pont Schuman : nos propositions pour un meilleur projet

Le constat actuel

Ce projet est structurant pour notre quartier, or il n'en est à qu'à ses débuts : le pont est programmé pour 2009-2010. Le Conseil participe régulièrement aux réunions du Grand Lyon. L'étude présentée lors de la dernière rencontre n'a pas dissipé nos inquiétudes. Nous avons interpellé le Maire de Lyon sur le fait qu'en l'état, ce projet ne peut avoir notre adhésion : En effet, le projet conduirait à une augmentation importante du trafic (50%) sur la partie sud du quai Gillet, entre l'implantation du pont et l'entrée du tunnel, quelles que soient les options. Le trafic resterait le même sur le pont Clémenceau (45 000 véhicules par jour), et les aménagements paysagers et de modes doux n'apparaissent pas. Actuellement le projet ne conduit qu'à aggraver les handicaps dont souffre déjà le quartier. Il serait d'ailleurs incohérent avec les objectifs du PDU (Plan des Déplacements Urbains), qui vise la réduction de la pollution, et la baisse de la place de la voiture dans l'agglomération pour profiter de la vie de proximité.

> l'accès à la passerelle Masaryk



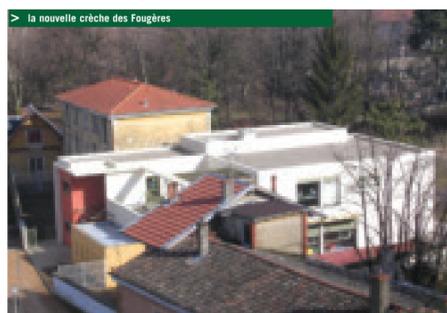
Nos propositions

Début 2006, c'est l'option Sud, dans le prolongement du quai de la gare d'eau, qui a été retenu par le Grand Lyon. Si la requalification de l'avenue de Birmingham et des quais est une perspective intéressante, les nuisances liées au trafic automobile doivent être diminuées. Nous proposons, en cohérence avec le PDU, de revoir le projet : l'objectif doit être la réduction drastique du trafic automobile sur le quai Gillet, l'avenue de Birmingham, le pont Clémenceau et dans le 9ème arrondissement en amont du pont Schuman, comme cela s'est déjà fait dans des quartiers de Lyon. Nous avons demandé au Grand Lyon d'étudier nos propositions. Les phases officielles de concertation préalable et d'enquête publique qui vont s'engager seront l'occasion de faire valoir les propositions du Conseil de Quartier.

en (avant)

Les choses bougent sur le quartier

La fin de l'année 2005 a vu l'aboutissement de la construction de la crèche « Les Fougères », impasse Chazière. Si son aspect extérieur aurait pu être mieux intégré à son environnement proche (maison classée, internat Favre...), il faut noter que son aménagement intérieur a été bien conçu. Le flux et le stationnement des voitures des parents, qui amènent leurs enfants au fond de cette impasse, se déroulent pour l'instant correctement. Il reste à aménager le carrefour Chazière Hénon pour que les voitures y débouchent en toute sécurité.



> la nouvelle crèche des Fougères

Ça y est, c'est décidé : la quasi-totalité du 4ème arrondissement est définitivement passée en Zone 30, de même que la presque totalité. Cette requalification implique des aménagements de voirie, en particulier sur les axes naturellement rapides comme la rue Chazière et la rue Bony qu'il convient de sécuriser. De même, les points d'entrée en zone 30 doivent être aménagés afin d'inciter naturellement les conducteurs à réduire leur vitesse. Le Conseil de Quartier Ouest, la Mairie du 4ème et le Grand Lyon travaillent sur ce sujet.

Le projet d'évolution des transports en commun (parcours et horaires des bus 13, 18, 41 et de la Soyeuse) entre en phase finale. Après une réflexion menée conjointement par les 4 Conseils de Quartier de l'arrondissement, une réunion a récemment eu lieu avec

le Sytral pour exposer nos propositions. (voir encadré page 6)

La Maison du Rhône est répartie sur 2 sites dans le 4ème arrondissement – rue Hénon et rue de Belfort –. Le Conseil de Quartier et le Maire en sa qualité de Conseiller général du canton ont travaillé sur différentes propositions de regroupement. En février, une délibération du Conseil général a confirmé la location de 1500 m² au 65 rue Hénon pour y reloger temporairement la MDR dans de très bonnes conditions d'accessibilité et de fonctionnalité. L'idée d'y installer définitivement la MDR reste à l'étude.

Parallèlement une réflexion globale s'est engagée autour d'autres sites publics qui pourraient être relocalisés ou réaffectés (Villa Chazière, Centre Social...). Elle permettra peut-être de satisfaire les contraintes des services administratifs et les souhaits des riverains.

> la rue Niepce



Nos perspectives de travail

En parallèle à la mise en place de la Zone 30, le Conseil de Quartier, la Mairie du 4ème et le Grand Lyon étudient l'aménagement de itinéraires cyclables. Le succès du projet Vélo'V a montré que le vélo était très prisé des Lyonnais, et la qualification de l'arrondissement en zone 30 devrait faciliter la cohabitation des différents modes de déplacement.

Dans ce contexte de « déplacements doux », les 4 Conseils de Quartier du 4ème arrondissement ont souvent évoqué un chemin reliant les berges du Rhône à celles de la Saône, et traversant la Croix-Rousse d'Est en Ouest. A cette fin, la réouverture de la rue Niepce va être étudiée en prenant en compte toutes les contraintes de sécurité nécessaires. Cette voie permettrait aux piétons, voire cyclistes, de rejoindre le bas de la rue d'Ypres au bas de la rue Hénon.

La qualité de l'air, et en particulier l'impact des rejets des extracteurs de fumées du tunnel de la Croix-Rousse au niveau des rues Bony et Roussy, n'a pu être étudiée comme prévu sur 2005 mais le sera sur 2006.

Faits&(chiffres)

- Dans le cadre de la zone 30, après les aménagements des rues Philippe de Lassalle et Hénon en 2005, le réaménagement de la rue Bony est prévu pour mai 2006.
- Réhabilitation de la crèche Melba, 260 000 € budgétés.
- Inauguration du stade Grégory Coupet fin 2005, 967 000 € investis.
- Mise en place d'une station Vélo'v devant le parc de la Cerisaise en juillet 2006.

AG du Conseil de Quartier Ouest : mardi 11 avril, 20h. Salle de la Ficelle, 65 bd des Canuts.

• Contacts :

• cq.lyon4.ouest@free.fr
www.mairie4.lyon.fr
rubrique Conseils de Quartier/ CQ Ouest

• Une boîte aux lettres est disponible en Mairie.

• Co-président habitant : François Duchêne. Co-présidente élue : Marie-Françoise Roset.



Faits&(chiffres)

- Rénovation de l'école Cornier : 2,3 M€ budgétés, début des travaux en avril 2006.
- Réouverture de la bibliothèque : septembre 2006
- Amélioration du réapprovisionnement des stations Vélo'v.
- Poursuite du chantier de restructuration de l'Hôpital de la Croix-Rousse, avec la construction du pavillon clinique. 170 M€ investis par les Hospices Civils de Lyon.

AG du Conseil de Quartier Centre : mardi 4 avril, 20h, salle de la Ficelle, 65 bd des Canuts.

• Venez participer en rejoignant le groupe qui vous intéresse :
Lire et écrire :
1er mercredi du mois, 20h, école J. Cornier.
lireecrire@wanadoo.fr

Bâtiments et urbanisme :
2ème mercredi du mois, 20h, Mairie du 4ème.
batimentxr@yahoo.fr

Enfance : 3ème mercredi du mois, 20h, Mairie du 4ème.
enfancexrousse@yahoo.fr

Déplacements : 4ème mercredi du mois 18 h école J. Cornier.

Propreté : réunion en fonction de l'actualité.

Pour tous : boîte aux lettres de la Mairie.
citoyen@lyon4centre.org

Retrouvez les comptes rendus des groupes et du bureau sur : www.mairie4.lyon.fr rubrique conseils de quartier et en Mairie du 4ème ardt.

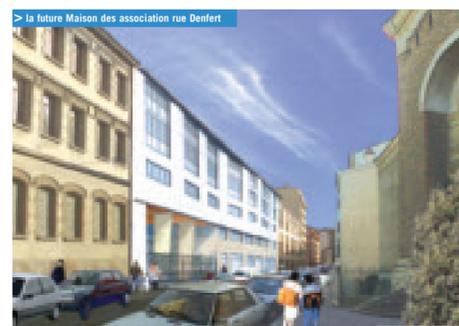
• Co-présidente habitante : Christine Gardoni. Co-président élu : Jean-Vincent Jéhanno

en (avant)

Des propositions de quartier

Interface entre les habitants et les élus, le Conseil Centre se saisit des débats et des propositions qui animent la vie du quartier. Différents thèmes sont ainsi abordés.

Tout d'abord, les Déplacements et la Propreté. L'objectif est de soumettre des propositions, afin d'améliorer les déplacements sur le quartier, qu'ils soient motorisés: bus, métro, moto, voitures, covoiturage... ou doux : piétons, vélos, rollers, trottinettes... Dans le courant de l'année 2005, plusieurs réunions ont été organisées concernant la zone 30, regroupant les conseils de quartiers de la Croix-Rousse et des techniciens du Grand Lyon. Nous avons fait des suggestions aux services de la Ville, dont certaines ont été retenues. Le groupe s'est également impliqué dans les choix géographiques d'implantation des stations Vélo'v, et mène aujourd'hui une réflexion sur les itinéraires cyclables de l'arrondissement. Plusieurs des propositions qui ont été faites lors de la réunion de travail entre le Conseil de Quartier et les responsables du Sytral devraient aboutir. Concernant la propreté, le groupe rassemble toutes les questions et demandes qui seront abordées avec les responsables du Grand Lyon.



> la future Maison des association rue Denfert

des croix-roussiens autour de « récits policiers de langue française » La 3ème édition du Prix se prépare. Sur le thème « histoires de familles d'ici et d'ailleurs », on trouvera la liste des livres en compétition et les livres disponibles dans certains commerces et lieux publics à partir de mai 2006. Le vote, le premier mercredi d'octobre, réunit à la mairie, tous « les amis inconnus » habitants-lecteurs du quartier...

Enfin, le Groupe Bâtiments et Urbanisme

s'implique dans l'urbanisme du quartier, pour ne pas le laisser aux seuls experts et agents économiques. Le groupe a fait se rencontrer des constructeurs, des architectes et les riverains, et dialogue avec les élus. Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) définitif a pris en compte certaines de nos propositions : varier et contrôler les volumes, privilégier l'ordre discontinu des façades, conserver les retraits sur voie, imposer des espaces verts. Cependant nous ne sommes pas satisfaits des hauteurs autorisées, nous regrettons la surdensification des cours d'îlots et l'absence de réserve foncière d'utilité collective (logement social, cheminement piétonnier, piste cyclable sécurisée). Notre travail reste d'actualité car le PLU est bien entendu révisable. Le groupe pense également orienter son travail vers les économies d'énergies, afin d'aboutir à une meilleure qualité de vie à la Croix-Rousse. Nous continuerons à nous soucier de solidarité, et de conservation du patrimoine urbain et socio-historique. Il vaut mieux, en effet, restaurer plutôt que de démolir et reconstruire. Nous constituerons aussi un inventaire argumenté de notre patrimoine. Venez enrichir ce programme pour devenir acteur de l'évolution de notre quartier.

Le groupe « des Ateliers pour lire et écrire »

Pour la troisième année, anime et propose des ateliers, dans une dynamique de quartier, pour une culture solidaire, qui créent des liens et qui répondent à des besoins. Des ateliers d'aide et d'accompagnement à la lecture et à l'écriture, et de français-langue étrangère, individualisés, pour adultes, ont lieu trois fois par semaine. Un atelier d'écriture a lieu deux fois par mois. Tous ces ateliers sont bénévoles et gratuits. Le groupe a aussi organisé son second Prix du Livre des Lecteurs du Quartier, qui a rassemblé

En 2006, différents chantiers s'annoncent pour le conseil de quartier. Outre la réflexion sur les pistes cyclables et le suivi du chantier de la rue Deleuvre, nous souhaitons porter notre attention sur l'étude des projets d'activité pour les jeunes de 12 à 18 ans en lien avec la future réhabilitation de la villa Chazière.

en (avant)

Réflexion et actions

Les deux thématiques qui occupent de façon récurrente le Conseil de Quartier Est sont les déplacements d'une part et la propreté d'autre part.

Stationnement et déplacements

Le Conseil est en permanence à l'écoute des habitants. Pour apporter des réponses concrètes il dialogue avec la mairie sur des sujets ponctuels, comme par exemple la dangerosité du carrefour Belfort/Austerlitz. Lors de la réunion organisée avec le Sytral, nous avons pu faire part d'un certain nombre de doléances à propos des transports en commun. (voir encadré en page 6). Par ailleurs nous avons demandé à être associés au projet de réaménagement de la Place de la Croix-Rousse et aux réflexions sur la Grande Rue.

La propreté

Nous avons constaté que la situation ne s'était guère améliorée et notamment dans l'Est de l'arrondissement. Notre commission Propreté a donc pris l'initiative de créer un groupe de travail avec les trois autres Conseils de Quartier de l'arrondissement. Au-delà du constat, nous formulons des propositions et les présenterons aux élus et aux services techniques très prochainement. Contre les tags, nous prévoyons des rencontres avec les élus et les services techniques afin d'examiner les solutions envisageables. Ces tags polluent véritablement l'environnement des habitants et donnent une mauvaise image aux visiteurs qui viennent à la Croix-Rousse.

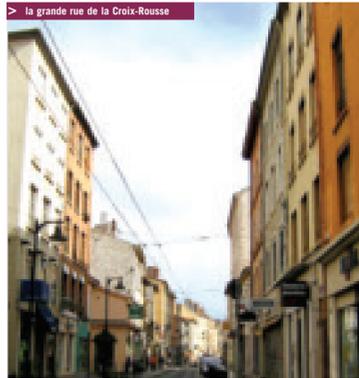
Les autres sujets à l'ordre du jour en 2005 :

Comment faire évoluer la Vogue ?

Nous avons attiré l'attention de la mairie d'arrondissement ainsi que du maire de Lyon sur l'évolution de cette manifestation, chère aux Croix-Roussiens, et notamment sur les difficultés de circulation inhérentes, sur la propagation des stands de machine à sous, ainsi que sur l'encombrement (excessif à l'automne 2005) de l'espace public et les difficultés de circulation (piétons et voitures). Il nous a semblé important, après des contacts pris avec les forains et les habitants, et nous l'avons demandé officiellement, d'être associés à une réflexion d'ensemble (mairie, forains et habitants) sur l'évolution de la manifestation dans les prochaines années.

Réflexion sur l'urbanisme

Nous avons organisé, conjointement avec la mairie, une réunion d'information sur la construction d'une résidence étudiante rue Artaud. Les habitants ont ainsi été à même de poser toutes questions au promoteur et aux élus présents. Il a été noté la demande forte de garages qui pourront être acquis par des personnes extérieures à la résidence. Il n'en reste pas moins que le Conseil de quartier a demandé aux élus d'être associé, le plus en



> la grande rue de la Croix-Rousse

amont possible, aux projets immobiliers, de façon à pouvoir prendre valablement en compte les remarques des habitants.

Concertation sur la Zone 30

Nous avons participé aux travaux conjointement avec la mairie et les services techniques : certaines de nos propositions ont été retenues, comme nous l'a écrit le Maire de Lyon, et nous serons consultés prochainement sur les aménagements de voirie.

Et aussi...

Le Conseil de quartier, sur la proposition de l'Adjoint à la Culture participe dorénavant à une commission « Evénements ». Il peut ainsi utilement faire valoir le point de vue et les souhaits des habitants en matière de manifestations festives et culturelles. Nous nous investirons dès mars 2006 dans le Carnaval de la MEJ (Maison de l'Enfance et de la Jeunesse), manifestation organisée par des enfants de l'ensemble de l'arrondissement. Nous avons reçu le député de la circonscription avec qui nous avons discuté du présent et du futur des Conseils de quartier.

Le Conseil de quartier au cœur du territoire :

Des associations du quartier prennent régulièrement contact avec nous. Nous nous rencontrons et échangeons sur nos actions. Nous leur expliquons que le Conseil de quartier peut avoir un rôle fédérateur et peut, à tout le moins, centraliser des demandes pour éviter pertes de temps et redondance des demandes. Il est important pour nous de développer la communication entre le Conseil et les habitants, afin qu'ils connaissent mieux cette structure et se l'approprient. Nous étudions avec les élus plusieurs façons de remplir cet objectif. ■

Faits&(chiffres)

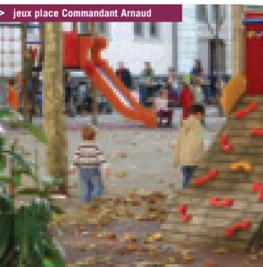
- Dans le cadre de la zone 30, travaux de sécurisation de la rue de Belfort, devant la nouvelle crèche.
- Livraison du parking du Gros Caillou à l'automne 2006 : 400 places dont plus de la moitié réservées aux résidents.
- Mise en place de nouvelles sanisettes place de la Croix-Rousse et Place du Cdt Arnaud.

- Installation des Restos du Cœur dans de nouveaux locaux rue Dumont d'Urville.

- Réfection programmée du jardin Rosa Mir pour 2006 : 19 500 € investis.

- Assemblée générale : lundi 10 avril, 20h, salle de la Ficelle, 65 bd des Canuts.

- Site internet : <http://quartiercroixsest.free.fr>
- Co-président habitant : Philippe Sornay.
- Co-président élu : Eric Cazin.



> jeux place Commandant Arnaud

en (avant)

La démocratie participative en marche

Mieux nous organiser pour mieux communiquer

En décembre 2004, Gérard Collomb, Maire de Lyon rencontrait les quatre Conseils de Quartier de notre arrondissement. Au delà des questions de proximité qui ont été soulevées par les Conseils, il est ressorti de cette rencontre un besoin d'information et une volonté de comprendre les mécanismes des décisions municipales et communautaires, que le Maire de Lyon a souhaité combler. Dix réunions de formation ont été proposées à l'Hôtel de Ville début 2005 à tous les membres des Conseils. Ceux ci ont pu rencontrer les élus concernés et s'informer sur des thèmes aussi différents que la politique sociale, la gestion de la propreté, les déplacements et stationnement ou les grands projets d'agglomération... Parallèlement, une campagne de sensibilisation sur l'ensemble de la Ville est venue renforcer cette action.

Dans le même temps, Dominique Bolliet, Maire du 4ème arrondissement, a souhaité renforcer les modes de communication avec chaque Conseil. Notamment en enrichissant ses rendez vous réguliers avec chaque bureau d'un tableau de suivi des différentes propositions. Ces feuilles de route permettent une mise à jour régulière des points soulevés et facilitent le travail de suivi des services de la mairie du 4ème arrondissement.

Une dotation de 1500€ pour chaque Conseil de Quartier

Chaque Conseil de Quartier bénéficie d'une dotation annuelle de 1500€ lui permettant d'engager des actions de proximité approuvées par leur bureau. Cette dotation venant en complément des dépenses de fonctionnement des Conseils de Quartiers engagées par la Mairie du 4ème.

Février 2006 : une concertation importante avec le Sytral.

Dominique Bolliet a organisé en Mairie du 4ème une réunion de travail réunissant les 4 Conseils de Quartier et la Direction du Sytral. Chaque Conseil s'est fait le porte parole des Croix-Roussiens et a formulé un grand nombre de demandes. Certaines d'entre elles ont permis d'appuyer les demandes antérieures du Maire du 4ème arrondissement auprès du Président du Sytral, notamment :

- la possible mise en place de la Soyeuse les dimanches matin ;
 - l'éventuelle création d'un arrêt du 13/2/45 entre la Mairie et le Clos Jouve ;
 - l'étude d'un nouvel itinéraire de la Soyeuse...
- Ont été actées :
- la mise en place d'une navette scolaire reliant le Quai Gillet au Lycée St Exupéry ;
 - l'étude d'une ligne directe reliant le plateau de la Croix Rousse à la gare de la Part Dieu.

Retrouvez les Conseils de Quartier sur le site de la mairie du 4ème arrondissement: www.mairie4.lyon.fr rubrique mairie/conseils de quartier.



Les Conseils de Quartier évoluent

En 2003, les habitants qui se sont engagés dans les Conseils de Quartier étaient parfois motivés par des questions qui les concernaient personnellement, mais partageaient tous la volonté d'améliorer la vie au quotidien des Croix-Roussiens.

Des actions concrètes ont été menées sur des problèmes de proximité (déjections canines, aménagements de voirie, nettoyage de tags ...). Cela nous a permis de mesurer la diversité des intervenants, la complexité des procédures de décisions publiques, les contraintes budgétaires qui nécessitent patience et persévérance et nous amènent à avancer pas à pas.

Aujourd'hui, les Croix-Roussiens présents dans les bureaux des 4 Conseils de Quartier ont intégré cette dimension. Cependant, avec constance, ils poursuivent leur engagement à la fois sur des dossiers de proximité et sur des sujets plus larges qui concernent tout l'arrondissement.

C'est ainsi qu'à l'initiative du Maire des réunions de travail thématiques communes aux 4 Conseils de Quartier sont organisées (la zone 30, les transports en commun, les itinéraires cyclables, ...). Par ailleurs, des habitants des conseils de quartiers invitent à une réflexion commune de fond (enfance, propreté, urbanisme ...).

L'engagement citoyen depuis 3 ans de ces nombreux Croix-Roussiens a créé une dynamique, mais a également établi un véritable réseau amical, porteur de lien social et d'une volonté de mieux vivre ensemble.

Marie-Françoise Roset, adjointe au maire, déléguée à la démocratie de proximité co-présidente élue des Conseils de Quartier Saône et Ouest.

Directeur de la publication : Dominique Bolliet
Articles rédigés par les membres des bureaux des Conseils de Quartier et les élus concernés.
maquette et mise en page : nicola prost
Crédits photos : Mairie du 4^{ème}, Conseil de Quartier Saône
Impression : Delta Imprimerie

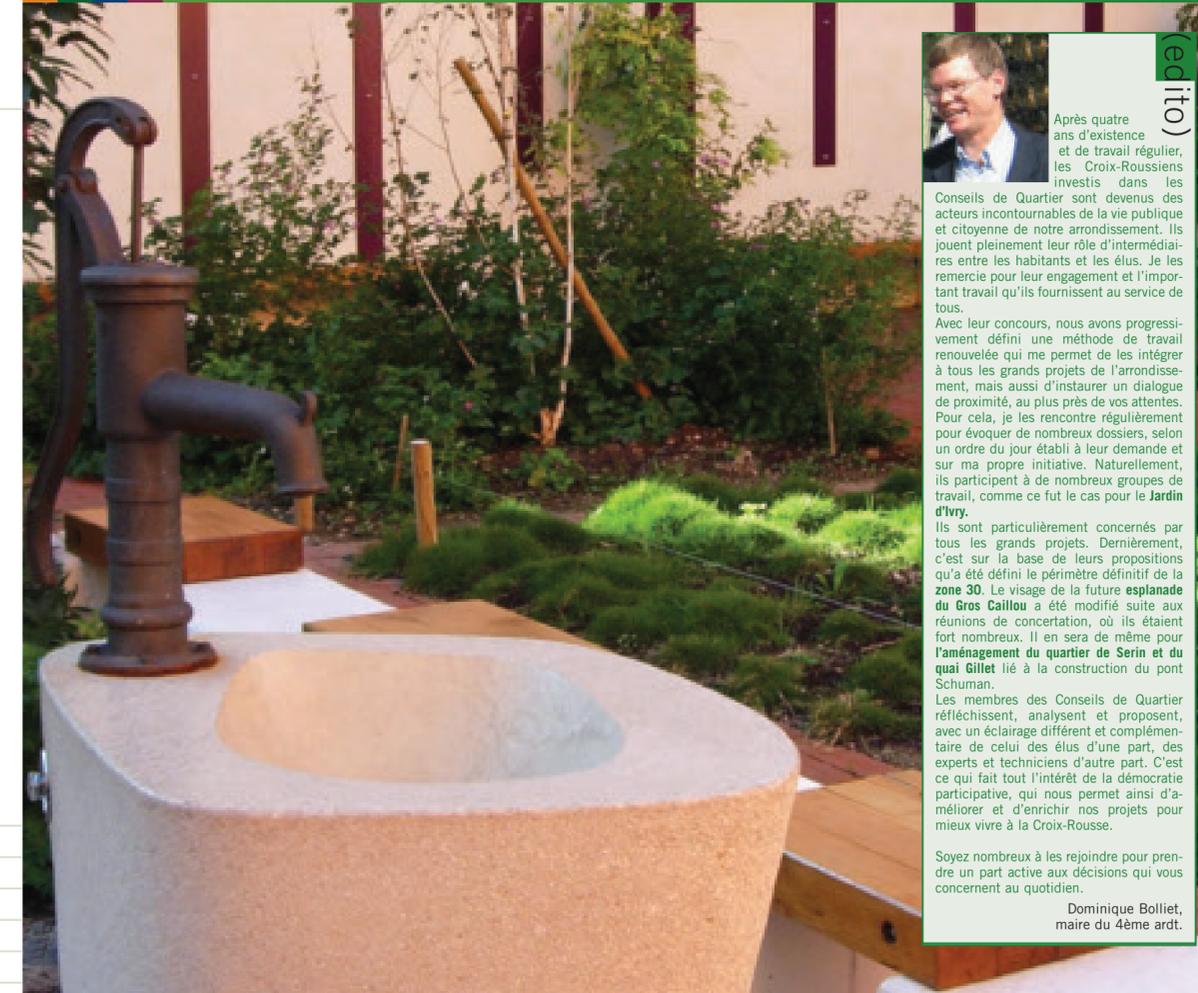


L'avis des Quartiers

Le Journal des Conseils de Quartiers

| AVRIL | 2006 | N°02

> Le Jardin d'Ivry, un projet concerté



Après quatre ans d'existence et de travail régulier, les Croix-Roussiens investis dans les

Conseils de Quartier sont devenus des acteurs incontournables de la vie publique et citoyenne de notre arrondissement. Ils jouent pleinement leur rôle d'intermédiaires entre les habitants et les élus. Je le remercie pour leur engagement et l'important travail qu'ils fournissent au service de tous.

Avec leur concours, nous avons progressivement défini une méthode de travail renouvelée qui me permet de les intégrer à tous les grands projets de l'arrondissement, mais aussi d'instaurer un dialogue de proximité, au plus près de vos attentes. Pour cela, je les rencontre régulièrement pour évoquer de nombreux dossiers, selon un ordre du jour établi à leur demande et sur ma propre initiative. Naturellement, ils participent à de nombreux groupes de travail, comme ce fut le cas pour le Jardin d'Ivry.

Ils sont particulièrement concernés par tous les grands projets. Dernièrement, c'est sur la base de leurs propositions qu'a été défini le périmètre définitif de la zone 30. Le visage de la future esplanade du Gros Caillou a été modifié suite aux réunions de concertation, où ils étaient fort nombreux. Il en sera de même pour l'aménagement du quartier de Serin et du quai Gillet lié à la construction du pont Schuman.

Les membres des Conseils de Quartier réfléchissent, analysent et proposent, avec un éclairage différent et complémentaire de celui des élus d'une part, des experts et techniciens d'autre part. C'est ce qui fait tout l'intérêt de la démocratie participative, qui nous permet ainsi d'améliorer et d'enrichir nos projets pour mieux vivre à la Croix-Rousse.

Soyez nombreux à les rejoindre pour prendre un part active aux décisions qui vous concernent au quotidien.

Dominique Bolliet, maire du 4ème arrdt.

Saône

> PAGE_02 :

La poursuite des actions engagées.

Ouest

> PAGE_03 :

Les choses bougent sur le quartier.

Centre

> PAGE_04 :

Des propositions de quartier.

Est

> PAGE_05 :

Réflexions et actions.